

L'association Les P'tits Visanais garde le contact



Le conseil d'administration continue à se réunir en visioconférence. Photo Le DL/L.D.

Christophe Duran résume bien l'état d'esprit d'initiative des P'tits Visanais « Nous avons toujours des choses à dire

dans notre association, à commencer par la réactivité de chacun de nos bénévoles face au contexte sanitaire. »

Le lien est permanent entre le bureau et les bénévoles qui se sont adaptés au contexte sanitaire.

« Nous avons continué à

garder le contact entre les bénévoles et à échanger tous ensemble par visioconférence ».

C'est donc en vidéo que se déroulent toutes les réunions, que ce soient des réunions préparatoires à une animation (les sapins de Noël par exemple) ou les réunions de bureau. Il en est de même pour les conseils d'administration qui rassemblent une vingtaine de participants connectés.

Une association en soutien permanent de la vie scolaire

L'association les P'tits Visanais cherche toujours à améliorer le quotidien des enfants de l'école Josette Constant. C'est une association dans l'écoute de chacun et où chacun doit proposer des idées qui seront ensuite étu-

diées en réunion de bureau.

La dernière en date est de financer des maques en tissus pour les élèves de l'école.

Le bureau a bien entendu validé et creusé cette idée et s'est rapproché du directeur du magasin Intermarché de Tulette (leur partenaire depuis la création de l'association en octobre 2016) en vue d'obtenir un devis.

L'idée était d'offrir deux masques pour tous les élèves du CP au CM2 soit 200 masques lavables au total.

Très bonne nouvelle reçue du directeur de magasin puisque ce dernier a offert les 200 masques tissus qui ont été remis à tous les élèves du CP au CM2 (deux par enfant).

Laurence DENY

Vaucluse matin du 4 janvier 2021

Testud-Robert candidate aux départementales

Vice-présidente du Conseil départemental, Corinne Testud-Robert, a annoncé en fin d'année sa candidature aux élections départementales dont le scrutin a été reporté à juin 2021.

"Tous ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas femme à reculer devant l'adversité. Je suis profondément convaincue qu'il est de ma responsabilité d'élue départementale d'accompagner au mieux mes concitoyens dans les moments difficiles que nous traversons actuellement", a déclaré Corinne Testud-Robert, élue maire de Visan en 2020. "Les conséquences de la crise de la Covid-19 sont très importantes pour notre pays et notre territoire. À l'échelle du Département de Vaucluse mais également dans notre canton, la reprise de l'activité sociale et économique nécessitera une volonté politique sans faille et la mobilisation de tous les acteurs de la relance."

"Ma candidature s'appuiera sur le bilan de la majorité départementale du Président Maurice Chabert et toutes ses réussites", poursuit l'élue, soulignant ses "liens étroits et constructifs" avec les maires de Grillon, Richerenches et plus particulièrement Patrick Adrien, maire de



Élue maire de Visan en 2020 et conseillère départementale de l'Enclave, Corinne Testud-Robert se présente aux élections départementales de 2021.

/PHOTO B.F.

Valréas et président de la Communauté de communes. "Fidèle à mes convictions et à mes valeurs républicaines, c'est donc naturellement au sein de ma famille politique que j'entends poursuivre mon action au service des habitants du Vaucluse et de notre canton. Pour que notre territoire se relève et retrouve son énergie, je suis prête à relever ce défi avec le soutien des habitants de notre belle Enclave des Papes", a-t-elle conclu.

La Provence du 6 janvier 2021

ENCLAVE DES PAPES Élections départementales Corinne Testud-Robert, candidate

Corinne Testud Robert met fin au suspense en annonçant sa candidature aux prochaines élections départementales prévues en juin. « J'ai décidé de me représenter, lance-t-elle. Tous ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas femme à reculer devant l'adversité. Je suis profondément convaincue qu'il est de ma responsabilité d'élue départementale d'accompagner au mieux mes concitoyens dans les moments difficiles que nous traversons actuellement. » Alors que la crise sanitaire est toujours aussi présente, elle explique : « la reprise de l'activité sociale et économique nécessitera une volonté politique sans faille et la mobilisation de tous les acteurs de la Relance. » Pour autant, la maire de Visan et conseillère départementale n'oublie pas d'où elle vient : « Depuis bientôt 6 ans, je suis chaque jour au plus près des habitants de notre canton et de leurs préoccupations. Je partage



Corinne Testud-Robert, maire de Visan.

aujourd'hui des liens étroits et constructifs avec mes collègues maires de Grillon et Richerenches et plus particulièrement avec Patrick Adrien, maire de Valréas et président de la communauté de communes qui fut à l'origine de ma première élection au Département et qui a toute ma confiance. » Des liens étroits avec les élus de l'Enclave qui faciliteront d'autant sont travail pour « que notre territoire se relève et retrouve son énergie, je suis prête à relever ce défi avec le soutien des habitants de notre belle Enclave des Papes. »

La Tribune du 7 janvier 2021

J.-J. Sautel le remet à E. Phétisson

Officialisation de la passation de commandement au centre de secours visanais ce lundi matin en présence du colonel Eric Boujoux, chef du groupement Nord Vaucluse, du capitaine Hervé Freudenreich, chef de la compagnie de Valréas, et de son adjoint le lieutenant Christian Lescol, de Corinne Testud-Robert, maire et d'Yvon Nicolas, président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Visan. Jean-Jacques Sautel et Eric Phétisson ont signé leurs arrêtés : affection au groupement nord Vaucluse dont

le siège est à Orange pour le premier, et nomination de chef de centre de Visan pour le second.

Le colonel Boujoux a bien insisté sur le caractère symbolique de cette rencontre, importante pour bien marquer la transition, en attendant la cérémonie officielle prévue dans quelques mois en présence du préfet et du président du SDIS pour la passation de drapeau.

L'adjudant Patrick Agulhon, pompier depuis 38 ans, remplace Eric Phétisson au poste d'adjoint au chef de centre.



De gauche à droite J.-J. Sautel, Y. Nicolas, E. Phétisson, C. Lescol, C. Testud-Robert, H. Freudenreich et E. Boujoux.

VISAN Eric Phétisson

Nouveau chef de centre de secours

Eric Phétisson est pompier depuis 1985. Il a le même âge que Jean-Jacques Sautel et aurait voulu intégrer les pompiers volontaires en même temps que lui, mais il résidait à proximité de l'aérodrome et à l'époque les pompiers étaient avertis par la sirène. Or il n'entendait pas souvent la sirène, surtout par temps de mistral. Le Bip sélectif n'est arrivé qu'en 1989, mais il a tout de même incorporé l'unité des pompiers avant, et ne se déplaçait que lorsqu'il entendait la sirène. Eric Phétisson a bien l'intention de rester dans les pompiers jusqu'à l'âge limite, soit 65 ans. Il ne pensait pas en entrant dans les pompiers volontaires « avec les cheveux longs et une boucle d'oreille » arriver au grade de lieutenant. Au début il souhaitait seulement servir



Eric Phétisson, le nouveau chef de centre de secours de Visan.

la population, avec son beau-frère Jean-Jacques. Il le seconde depuis plusieurs années, il a appris à gérer les collègues et cela lui plaît. Il passe à la caserne presque tous les jours.

160 interventions en moyenne par an, mais moins cette année avec la covid, les personnes restant chez elles, le nombre d'accidents a diminué.

VISAN Jean-Jacques Sautel désormais commandant

Affecté à Orange

Jean-Jacques Sautel est entré chez les pompiers volontaires en janvier 1982.

Pourquoi a-t-il intégré ce corps à 20 ans ?

Il n'y avait pas de pompiers dans sa famille, et ce n'est pas pour une raison précise, mais pour une multitude de petites raisons : il fut témoin d'un feu chez ses grands-parents, il avait des collègues pompiers, envie de servir...

Il arrive à concilier son métier d'agriculteur avec son engagement. Les interventions sur Visan arrivent 2 à 3 fois par semaine et lors des feux de forêts en été, son activité est plus calme ce qui fait qu'il est plus disponible.

Son meilleur souvenir ?

Un accouchement à Visan il y a quelques années au domicile de la parturiente.

Son pire souvenir ?

Au cours de sa carrière, il n'a pas eu d'interventions vraiment traumatisantes à classer dans les pires souvenirs. Il a surtout éprouvé une sensation d'injustice en arrivant sur des lieux d'accidents où la personne décédée n'était pour rien dans l'accident, et le responsable de l'accident était indemne. En tant que pompier, il a appris à se détacher, même s'il peut encore être secoué, car il ne reste pas insensible, malgré tout.

Les pompiers ont heureusement la possibilité d'être suivis par un psy, ce qui leur permet d'évacuer les situations les plus éprouvantes. Et cela aide les jeunes qui sortent pour la première fois



Jean-Jacques Sautel promu au grade de commandant est affecté à Orange.

en intervention sur un décès.

Sa promotion chez les pompiers

Jean-Jacques Sautel a gravi tous les échelons, de simple pompier, à chef d'unité puis chef de section. Et comme chef de section, il est spécialisé sur le risque des bâtiments suite à un séisme ou une explosion de gaz par exemple. Il est intervenu récemment à Valréas sur un feu de maison derrière l'hôpital pour examiner le risque d'éboulement sur la voie publique.

L'entraînement est continu. Environ 20 heures par an et des manœuvres sur 3 ou 4 jours au niveau national ou international. Les missions des pompiers professionnels et des pompiers volontaires sont équivalentes ; ils ont la même formation et les mêmes compétences.

C'est son choix de laisser

son beau-frère s'occuper de la gestion du centre et de rester comme simple pompier sur Visan. Il est très content de pouvoir s'investir plus dans le poste qu'il occupe, depuis 2016, au comité de direction du SDIS qui gère, organise et définit la politique générale en termes de matériel, infrastructure, ressources humaines et dossiers structurants.

Le commandant Jean-Jacques Sautel représente l'ensemble des sapeurs-pompiers et officiers volontaires du département, apporte son expérience et son expertise. Sur un plan opérationnel il occupe les fonctions de chef de colonne feu de forêt et sauvetage, déblaiement et renforce le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) si besoin.

CARNET BLANC



VISAN

Cérémonie de mariage le mardi 22 décembre en mairie, où David-Emanuel Renard, artisan domicilié à Visan et Nathalie Julie Marie Hector, cadre de la fonction publique, domiciliés à Visan se sont dit oui devant Corinne Testud-Robert, maire, avant d'échanger leurs alliances. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Des câbles pour la 5G ont été posés



Les travaux durent trois jours pour cette tranche.

Sur 700 mètres de longueur du carrefour des anciens combattants jusqu'au pont du Talobre, l'entreprise "loc +" a dépêché huit salariés pour installer sous terre le long de la route un câble pour la 5G. C'est la première tranche de travaux réalisée cette semaine, la seconde étape se poursuivra route de Baumes-de-Transit. Durant ces périodes, des signalisations routières avertissent les automobilistes du chantier en cours.

Vaucluse matin du 10 janvier 2021

Un nouveau chef de centre en poste depuis le 1^{er} janvier

Le colonel Eric Boujoux, chef du groupement Nord Vaucluse avait tenu à organiser une petite réunion informelle pour le passage de commandement du centre de secours de Visan, la cérémonie officielle étant reportée du fait du contexte sanitaire. C'est donc accompagné du chef de la compagnie de Valréas, le capitaine Hervé Freudenreich, et de son adjoint, le lieutenant Christian Lescol, et en présence de Corinne Testud-Robert, maire et Yvon Nicolas, président de l'Amicale des pompiers, que Jean-Jacques Sautel a passé la main à son adjoint et beau-frère, Eric Phétisson. Jean-Jacques Sautel, qui fera toujours partie du corps de Visan, est affecté au groupement d'Orange.

Avec le capitaine Hervé Freudenreich, le colonel Eric Boujoux a félicité les deux impétrants pour le tra-



Le colonel Jean-Jacques Sautel, le président de l'amicale Yvon Nicolas, le lieutenant Eric Phétisson, le lieutenant Christian Lescol, le maire Corinne Testud-Robert, le capitaine Hervé Freudenreich et le colonel Eric Boujoux. Photos Le DL/L.D.

vail effectué ces dernières années, en particulier la mutualisation des moyens en personnel et en matériel. Ils ont insisté sur l'importance des petites unités, complémentaires des professionnels comme c'est le cas avec la compagnie de Valréas qui regroupe les centres de premières interventions de Grillon et Visan. Et avec le 3^e véhicule de se-

cours et d'assistance mis à disposition de Visan en 2019, la compagnie dispose maintenant de trois ambulances sur l'Enclave.

La cohésion entre les pompiers est toujours assurée par Yvon Nicolas, entré chez les pompiers en 1979 et retraité depuis 2014 qui s'occupe toujours de l'Amicale.

Laurence DENY

Quand Eric Phétisson avait les cheveux longs

Eric Phétisson est ravi d'être entré dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires grâce à Jean-Jacques Sautel. Il espère pouvoir effectuer encore sept ans de service. Arrivé en 1985 avec les cheveux longs et une boucle d'oreille, il ne pensait jamais atteindre le grade de lieutenant. Il est nommé adjoint au chef de centre en 2003.

Eric Phétisson a pris goût à la gestion du personnel et à l'encadrement. Il a suivi également une formation de chef de groupe feux de forêt. Nommé chef de centre de Visan, il est serein. « Je sais que je pourrai continuer à compter



Eric Phétisson, nouveau chef de centre.

sur Jean-Jacques et que je pourrai m'appuyer sur Patrick. » Patrick Agulhon, adjudant-chef, a été promu adjoint chef de centre pour le remplacer.

L.D.

JEAN-JACQUES SAUTEL À ORANGE

Jean-Jacques Sautel a eu beaucoup de plaisir à commander le centre visanais. Entré en 1982 comme sapeur-pompier volontaire, Jean-Jacques a été nommé adjoint au chef de centre en 1995 puis chef de centre en 2000 avant d'être nommé commandant en 2019.

Jean-Jacques Sautel est satisfait de la situation du centre de secours, du bon esprit qui règne entre les pompiers. « Je n'ai qu'un seul regret, je m'étais fixé l'objectif d'arriver à un effectif de 25 pompiers »

Vaucluse matin du 9 janvier 2021

Ils sont séduits par le vitipastoralisme

Ghislain Porte, berger itinérant, s'est installé à Visan depuis le 18 décembre avec ses 350 moutons, ses chèvres, ses chiens, sa mule et son âne. Il répond ainsi à l'invitation de Matthieu Vuillemin, du domaine de la Martinelle, situé sur les collines de Visan, près de Saint-Maurice-sur-Eygues.

Depuis qu'il a repris le domaine familial en 2018, Matthieu Vuillemin n'a qu'un objectif : travailler dans le respect de la planète. Pour cela, il a commencé par redynamiser la biodiversité, diminuer l'empreinte carbone, remettre de la vie dans les vignes en limitant le travail des sols.

« Des vins vivants de la vigne au verre »

Sa première expérience de nettoyage des vignes par un troupeau de moutons l'année dernière l'avait séduit. Cette année, il a proposé à ses voisins vignerons d'accueillir le troupeau dans leurs parcelles en hiver, vite convaincus lorsqu'ils travaillent déjà en bio. La surface mise à disposition du berger atteint aujourd'hui 200 hectares. Sachant qu'il faut au minimum 1 hectare par jour pour le trou-



À gauche, Matthieu Vuillemin, du domaine de la Martinelle, et au centre, le berger itinérant Ghislain Porte. Photo Le DL/L.D.

peau.

Les avantages de cette pratique très ancienne, qui consiste à faire pâturer des ovins dans les vignes, sont très importants. Le vitipastoralisme permet de nettoyer les parcelles en enlevant l'herbe en douceur, sans intervention d'outils mécaniques ou d'herbicides et d'avoir ainsi une herbe rase en fin d'hiver. Les ovins engraisent naturellement

le terrain, les déjections étant un apport de matière organique naturelle. Ce qui réintroduit aussi une certaine diversité au niveau du sol qui ne peut qu'être bénéfique à la vigne et par conséquent au raisin, puis au vin.

Les moutons et chèvres de Ghislain Porte ont également complètement nettoyé les abords, et notamment un petit bois dans lequel elles passent la

nuit.

Pour Matthieu Vuillemin, la présence animale participe pleinement à l'équilibre écologique. Il a installé des ruches à proximité de ses parcelles. « La chute de 80 % des vertébrés au cours de ces trente dernières années ne doit pas être une fatalité. » Sa devise ? « Des vins vivants de la vigne au verre. »

Laurence DENY

REPÈRES

Ghislain Porte vit en plein air avec son troupeau toute l'année, dort à côté de lui dans une caravane et se déplace en fonction des saisons. Il n'a pas de bergerie, pas de point fixe. Il est secondé par quatre chiens efficaces qui connaissent bien leur métier. Le troupeau se déplace à pied chaque fois que cela est possible, plus rarement en camion. Après Visan, Ghislain Porte ira à Valaurie et au printemps à Pont-Saint-Esprit (Gard), puis en été à Lus-la-Croix-Haute (Drôme).

Ghislain Porte n'élève pas ses moutons pour la boucherie, même s'il doit vendre des agneaux pour vivre. La vente de la laine sert à payer la tonte. Il vit pleinement sa passion.

Vaucluse matin du 7 janvier 2021

Ghislain Porte, berger itinérant

Ghislain Porte a commencé avec 20 agnelles en 2008 avant de se développer et passer au statut d'éleveurs en 2011. Rien ne le destinait au métier de berger. Ses parents n'étaient ni dans l'agriculture, ni dans l'élevage et il travaillait comme boulanger après une période d'apprentissage.

Une vie rustique

Le besoin de liberté, l'amour des animaux l'ont amené à vivre comme il le fait aujourd'hui, en berger itinérant. Il s'est formé par lui-même et il suffit de le regarder maintenant et de l'écouter quand il parle à ses brebis pour voir que le dialogue fonctionne très bien et qu'elles obéissent à sa voix. Ses 4 chiens sont là pour l'aider à rassembler le troupeau et le surveiller. Quelques chèvres ainsi qu'un couple d'ânes font également partie du troupeau qui compte 350 têtes. Comme tout berger itinérant, Ghislain Porte vit à l'extérieur toute l'année, dans une caravane qui stationne à côté du troupeau quand il dort. Il n'a pas de domicile, pas de bergerie, pas de point fixe, pas d'attache. Il est libre de se déplacer en fonction des saisons et des pâturages et de vivre pleinement sa passion.

La laine de ses moutons sert à payer la tonte. En 2020, ce fut une année compliquée ; la laine achetée normalement 1 € le kilo était proposée à 10 centimes seulement car elle est envoyée en Chine, et les frontières étaient fermées. Pour vivre, il vend quelquefois des agneaux.

Des moutons dans les vignes

Les brebis peuvent pâturer dans les vignes après la tombée des feuilles afin qu'elles ne soient pas mangées. Les feuilles sont importantes, puisqu'elles permettent aux plantes de réaliser la photosynthèse, le transfert de matières azotées, de faire des réserves en attendant le repos végétatif. Le troupeau doit partir avant la montée de la sève et l'apparition des premiers bourgeons. La période de pâturage est donc limitée de décembre à fin février. Après Visan, le troupeau ira vers Valaurie, puis Pont-Saint-Espirit, Lus-la-Croix-Haute... Les déplacements du troupeau s'effectuent le plus souvent à pied, à raison de 5 à 10 km par jour, ou en camion lorsque la distance est trop importante. Vous le croiserez peut-être au détour d'un chemin.



Ghislain Porte, berger itinérant est installé pour l'hiver à Visan.



Matthieu Vuillemin du domaine La Martinelle avec le berger itinérant Ghislain Porte.

VISAN La fibre optique avance



L'entreprise Sasu Loca Com de Meyreuil vient de procéder à la pose de câble pour la fibre optique, à la sortie de Visan sur la route départementale 20 en direction de Richerenches. La circula-

tion a été alternée pendant quelques jours. Une deuxième tranche de travaux est prévue sur la route de Baume-de-Transit.

Le domaine de la Martinelle, famille de vignerons depuis 1823

Matthieu Vuillemin, qui a repris le domaine familial de la Martinelle en 2018 s'est fixé plusieurs objectifs pour exploiter ses parcelles dans le respect de l'environnement. Parmi ceux-ci, figure le vitipastoralisme, pratique ancienne qui amène des moutons dans les vignes et permet d'obtenir une herbe rase en fin d'hiver en limitant le travail du sol avec des outils mécaniques ou le désherbage avec des produits chimiques.

Cette pratique permet également de retrouver une certaine biodiversité avec l'apport naturel de matière organique.

200 ha de parcelles de vignes à pâturer

Une première expérience tentée l'hiver précédent avec quelques moutons sur une parcelle l'a conforté dans son choix. Après avoir rencontré d'autres vignerons, le projet se développe avec les domaines Monnier - Marres, le domaine de l'Argentière, le vignoble



Matthieu Vuillemin souhaite rétablir le vitipastoralisme sur Visan.

Art Mas et le domaine Samson, ce qui représente 200 ha disponibles pour les troupeaux de Ghislain

Porte. Le domaine de Lucena et le Clos du Père Clément sont également intéressés.

LTRC26SU1014

Les gagnants du concours de décoration des sapins de Noël

Comme annoncé, les P'tits Visanais ont organisé un concours du plus beau sapin décoré pour remercier ceux qui les ont soutenus en achetant un sapin de Noël au profit de l'école.

44 participants ont envoyé une photo de leur sapin, si bien que le nombre de gagnants a été porté à 12, grâce aux partenaires, le domaine de Lucena, le domaine de la petite Ausière, le domaine de la Bastide, le comptoir de Mathilde et la biscuiterie de Provence. Les administrateurs de l'association ont voté pour les trois plus belles décorations de chaque catégorie et vont distribuer aux gagnants 12 bouteilles de vin, un assortiment de chocolat et un assortiment de biscuiterie.

> Catégorie 0,80 cm/1 m :

1^{er} prix, Cécile Thomeret ; 2^e prix : Martine Collado ; 3^e prix : Jocelyne Arroyo.

> Catégorie 1 m/1,50 m : 1^{er} prix, Vanessa Cubeddu ; 2^e prix, Francis Jouan ; 3^e prix, Lidwine Larose.

> Catégorie 1,50 m/2 m : 1^{er} prix, Marion Rochet ; 2^e prix, Delphine Duclos ; 3^e prix, Anne Lagrange.

> Catégorie 2 m/2,50 m : 1^{er} prix, Giuseppe D'Ercole ; 2^e prix, Gérard Bouzigues ; 3^e prix, Cécile Therme.

Face à ce beau succès, les administrateurs de l'association des P'tits Visanais ont décidé à l'unanimité de reconduire cette manifestation pour Noël prochain.



Sapin gagnant dans la catégorie 2 m/2,50 m. Photo Le DL/Laurence DENY

Vaucluse matin du 18 janvier 2021

VISAN Résultat du concours de la plus belle décoration

Le résultat du concours de la plus belle déco de sapins, organisé par l'association des P'tits Visanais, après la vente réussie de sapins de Noël au profit de l'école Josette-Constant, est établi.

Le nombre de participants étant important et grâce aux généreux partenaires, le domaine de Lucena, le domaine de la petite Ausière, le domaine de la Bastide, le comptoir de Mathilde et la biscuiterie de Provence, 12 gagnants sont récompensés. Ils se verront distribuer 12 bouteilles de vin, un assortiment chocolat et un assortiment de biscuiterie.

Catégorie 0,80 cm/1 m :

1^{re} prix : Cécile Thomeret, 2^e prix : Martine Collado, 3^e prix : Jocelyne Arroyo.

Catégorie 1/1,50 m :

1^{re} prix : Vanessa Cubeddu, 2^e prix : Francis Jouan, 3^e prix : Lidwine Larose

Catégorie 1,50 m/2 m :

1^{re} prix : Marion Rochet, 2^e prix : Delphine Duclos, 3^e prix : Anne Lagrange

Catégorie 2 m/2,50 m :

1^{re} prix : Giuseppe d'Ercole, 2^e prix : Gérard Bouzigues, 3^e prix : Cécile Therme.

Les administrateurs de l'association des P'tits Visanais ont déjà décidé à l'unanimité de renouveler cette opération sapins de Noël.



La Tribune du 21 janvier 2021

Conseil municipal : l'exonération des baux commerciaux à l'ordre du jour

Le conseil municipal est convoqué ce mardi 19 janvier à 17 heures à l'espace Gérard-Sautel. La convocation ne mentionne pas le huis clos, mais impossible de savoir s'il sera ou non voté en début de séance. L'horaire est de toute façon assez dissuasif, étant donné le couvre-feu à 18 heures. L'ordre du jour comprend des mouvements budgétaires, des subventions et des questions diverses. Le conseil va se prononcer sur l'exonération des baux commerciaux. Au premier confinement, les restaurants ont été exonérés mais pas l'épicerie qui est restée ouverte; le Ver à soie a proposé des repas à emporter. La situation s'étant aggravée, l'activité s'est arrêtée. Le restaurant les Troubadours a préféré limiter les dégâts en fermant complètement et a posé la question à la mairie sur ses intentions. La propriétaire précise: « Nous pouvons tenir encore un peu. Chaque petit geste est important pour nous. » La réponse sera donnée en conseil municipal.

Vaucluse matin du 19 janvier 2021

Suspension des cours de gymnastique pour les enfants

Après les déclarations du Premier ministre le 14 janvier, le FREP a décidé de suspendre les cours de gymnastique pour les enfants. Par contre, les cours d'apprentissage d'un instrument de musique sont maintenus du fait que ce sont des cours individuels.

En ce qui concerne la cantine scolaire, tout continue sur le même schéma puisque le FREP avait bien anticipé à la sortie du deuxième confinement. Trois services sont mis en place, ce qui permet de limiter le nombre d'enfants à trois par table et de ne pas mélanger les groupes de classes. Un animateur supplémentaire avait été embauché afin d'avoir un animateur par groupe et d'éviter ainsi le brassage des classes. Les activités du centre de loisirs associés à l'école (CLAE) se font également par groupe de classes dans les salles habituelles du FREP ainsi que la salle Frédéric-Mistral mise à disposition pour ne pas mélanger les enfants, avec un animateur par groupe de classes et sans intervenants extérieurs pour répondre aux directives sanitaires.

Les enfants peuvent toujours rester après 18 heures lorsque les parents travaillent, l'école disposant d'une autorisation du Vaucluse.

Vaucluse matin du 20 janvier 2021

VISAN La saison débute à la boule du Marot



La reprise l'école de la boule du Marot a bien eu lieu le 16 janvier dernier, elle rassemble maintenant l'entraînement pour les féminines du club afin de répondre à leurs demandes.

Une nouvelle saison débute avec l'espoir de pouvoir participer aux concours et championnats déjà programmés. Pour sa part, la bou-

le du Marot organise 2 concours départementaux, un vétérinaire et un mixte, qui seront inscrits prochainement sur le calendrier du Vaucluse.

Le boulodrome est ouvert aux jours habituels, les lundi, mercredi et vendredi.

La licence est à 40 € (prix coûtant) et la carte sociétaire à 12 €.

La Tribune du 21 janvier 2021

Une réflexologue et conseillère en aromathérapie s'est installée

Après avoir travaillé pendant près de 20 ans comme préparatrice en pharmacie à Valréas, Magali Castellar a suivi une formation puis des spécialisations en réflexologie et aromathérapie. Magali Castellar a une approche non-médicamenteuse pour accompagner ses patients vers un équilibre corporel et émotionnel. La réflexologie aide à diminuer les crises de douleur et autres symptômes dans des maladies auto-immunes, comme la maladie de Crohn (maladie inflammatoire chronique du système digestif), la polyarthrite rhumatoïde (maladie inflammatoire chronique des articulations) mais aussi la fibromyalgie (douleurs diffuses associées à une grande fatigue et troubles du sommeil). Sa formation de praticienne en aromathérapie est complémentaire. Pour la maladie de Lyme (infection causée par une morsure de tique infectée) par exemple, les huiles essentielles permettent de renforcer l'efficacité des antibiotiques et de lutter contre certains effets secondaires.



Magali Castellar, réflexologue et conseillère en aromathérapie, reçoit sur rendez-vous.

Photo Le DL/L.D.

Ses projets : l'acquisition d'un bâtiment à Valréas, place de la Recluse est en cours d'aménagement. Magali Castellar cherche un kinésithérapeute/ostéopathe qui pourrait être intéressé pour s'y installer avant de terminer ses travaux. Les cabinets seront agencés en fonction des besoins. Elle serait intéressée pour rejoindre le pôle médical qui s'aménage place Jean-Moulin (lire ci-contre le conseil municipal).

Renseignements :
282 chemin de l'Immolière.
Tél. 06 82 40 39 39.

Vaucluse matin du 22 janvier 2021

Le club du troisième âge va changer de local



Le club déménagera place de la coconnière. Photo Le DL/Laurence DENY

François Arnaud, le président du club du troisième âge, n'a pas vraiment le moral en cette période de confinement.

Cela fait un an pratiquement que son association n'a pu se réunir, que ce soit pour jouer à la belote, partager un goûter, pour une réunion de bureau...

Il a été consulté pour le déplacement du foyer du

troisième âge, local occupé depuis de nombreuses années par l'association Club Visan Rencontre, sur la place Jean-Moulin, qui va déménager dans les locaux occupés auparavant par la poste, place de la coconnière.

Les travaux d'aménagement doivent se faire dans les six mois. François Arnaud n'a pas pu réunir les membres de

l'association pour en discuter et il doute fort que ce soit possible avant bien longtemps.

La vaccination en ligne de compte

La mairie lui a signalé qu'il pouvait organiser une réunion de quatre personnes seulement dans une salle publique.

La vaccination est un problème supplémentai-

re pour les adhérents du club qui aimeraient se retrouver au plus vite.

Il a téléphoné au centre de vaccination de Valréas et il a essayé de les contacter via leur site Internet, sans succès.

Il avait l'intention de se faire vacciner.

Il envisage de se rendre sur place pour obtenir un rendez-vous.

Laurence DENY

Vaucluse matin du 23 janvier 2021



VISAN ● Le Foyer du 3^e âge déplacé pour accueillir des médecins. À la fin du conseil municipal, ce mardi, l'opposition a demandé des précisions sur trois sujets. "Vous avez indiqué être à la recherche d'un médecin pour Visan. Où en êtes-vous de vos recherches, et du devenir du

local du CA ?" La municipalité précédente avait acheté le local du Crédit Agricole en vue d'y installer un médecin. L'équipe de Corinne Testud-Robert a fait un autre choix, estimant ce local peu fonctionnel et trop petit pour ce type d'activité. Elle va donc restaurer le Foyer du 3^e âge situé près de la pharmacie et bénéficiant d'un parking. "Tout sera regroupé au même endroit, ce sera plus confortable que le local du Crédit Agricole qu'on n'aurait pas dû acheter" a précisé le 1^{er} adjoint. Le foyer du 3^e âge sera accueilli dans le local de La Poste qui fera lui aussi l'objet de travaux. La municipalité est toujours en recherche de médecins : pour l'instant, elle a eu deux contacts. Des ostéopathes seraient également intéressés pour s'installer. "Pour la vaccination des + de 75 ans, envisagez-vous de venir en aide aux personnes intéressées pour la prise de rendez-vous et est-il envisageable de mettre en place une navette pour celles et ceux qui n'ont pas de moyen de transport ?" Sur ce point, la municipalité a envoyé un courrier aux personnes concernées (190 sur la commune). Suite à une réunion avec le CCAS, l'exécutif envisage de transporter lui-même les personnes seules. "Notre ASVP Laurent Chapus fait part de son départ prochain de la commune, est-ce exact ? Si oui, quand sa mission prendra fin, qu'envisagez-vous pour son remplacement ?" La municipalité précise que Laurent Chapus a trouvé une proposition de travail sur Valréas en tant que technicien et que de nombreux candidats se sont manifestés depuis le dépôt de candidatures il y a un mois et demi (prise du poste en février). Enfin, info donnée par le maire, un parking végétalisé (le parking Bonnefoy) doit voir le jour dans un jardin situé au-dessus de la place de la Cocconière : début des travaux fin janvier.

/ PHOTO B.F.

→ Suite du compte rendu du conseil municipal dans La Provence de demain.

La Provence du 22 janvier 2021

VISAN ● Conseil municipal : une mise au point de l'opposition.

Au début du conseil municipal de ce mardi, dont nous nous sommes fait l'écho dans notre édition d'hier, Jean Prévost, leader de l'opposition Union pour Visan (également 1^{er} adjoint de l'équipe Phétisson dans le mandat précédent), a fait part de ses réserves à propos du budget : il estime que celui-ci n'est pas correct, car ne correspondant pas à la note explicative. Ce qui a donné lieu à un échange peu amène avec le 1^{er} adjoint Jean-Noël Arrigoni, ce dernier répliquant : "Vous ne savez pas ce qu'est une note de synthèse. Son objet est de décrire des principes mis en place et d'éclairer les débats ; je le sais quand même, c'est ma profession, pas la vôtre !" Sur ce, le conseil a pu commencer avec sept délibérations à l'ordre du jour, toutes adoptées à l'unanimité sauf la décision modificative au budget prévoyant un complément de 1535€ pour la participation au Fonds de péréquation intercommunal et communal (vote contre de Jean Prévost).

Le conseil a voté les dépenses d'investissement autorisées avant le vote du budget (184 027€ correspondant à 25% des crédits d'investissement votés au budget 2020), une subvention exceptionnelle de 300€ à l'association Jeunesse sportive visanaise pour la réfection de ses locaux, un acompte au FREP de 15 000€ sur la subvention qui lui sera allouée en 2021, l'exonération des loyers des baux commerciaux des trois locaux appartenant à la commune jusqu'à reprise d'une activité normale. Il a validé le groupement de commandes pour les travaux de voirie avec la CCEPPG qui permettra une économie de l'ordre de 15/20% par rapport à une démarche individuelle (environ les 2/3 des communes de l'interco participent à cette démarche) : les appels d'offres débiteront en février. Le conseil a désigné Romain Laget comme correspondant Défense : interlocuteur privilégié pour la Défense, il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

La Provence du 23 janvier 2021

Exonération des baux commerciaux et installation d'un pôle médical

Dans l'ordre du jour du conseil municipal, la majeure partie des débats a tourné autour de la santé avec la création d'un pôle médical et la campagne de vaccination anti-Covid envers les seniors de plus de 75 ans. Le confinement était traité au travers des baux commerciaux.

► Baux commerciaux.

Une exonération des baux commerciaux des deux restaurants fut accordée pour trois mois lors du premier confinement. Corinne Testud-Robert, maire, fait part des difficultés rencontrées également par les gérants de l'épicerie pour assurer des horaires d'ouverture normaux durant ces derniers mois. Elle propose de renouveler l'exonération pour les deux restaurants et de l'étendre à l'épicerie pour trois mois à compter du 1^{er} novembre.

À Jean Prévost, élu de l'opposition, qui demande si l'augmentation prévue des loyers se fera, Corinne Testud-Robert répond par la négative.

L'exonération des baux pour trois mois est votée à l'unanimité.

► Pôle médical.

« Lors du dernier conseil municipal, vous nous avez indiqué être à la recherche d'un médecin pour Visan. Où en êtes-vous de vos recherches, et du devenir du local du Crédit Agricole ? », demande-t-on du côté de l'opposition.

« Nous sommes en contact avec deux médecins. En cas d'intégration des médecins, ce sera au foyer du 3^e âge à côté de la pharmacie. Le président de l'association, François Arnaud, est d'accord pour s'installer dans les anciens locaux de la poste qui vont être aménagés. Un pôle médi-



Le futur pôle médical sera installé sur la place, derrière la pharmacie. Photo Le DL/L.D.

cal sera ainsi installé près de la pharmacie, avec les infirmières et le kinésithérapeute déjà en place, les deux médecins potentiels (un généraliste et un spécialiste) et une réflexologue intéressée également », répond la maire, Corinne Testud-Robert.

► Départ du garde.

« Notre agent de surveillance de la voie publique, Laurent Chapus, a fait part de son départ prochain de la commune. Est-ce exact ? Si oui quand sa mission sur Visan prendra fin, qu'envisagez-vous pour son remplacement ? », s'interroge-t-on dans l'opposition.

« Laurent Chapus a souhaité partir à Valréas comme technicien en février. Beaucoup de candidatures se sont présentées », déclare la première magistrate.

► Vaccination des seniors

âgés de plus de 75 ans.

« Envisagez-vous de venir en aide aux personnes intéressées pour la prise de rendez-vous et est-il envisageable de mettre en place une na-

vette pour celles et ceux qui n'ont pas de moyen de transport ? »

Réponse de Corinne Testud-Robert. « Une information et un courrier ont été envoyés à 190 personnes et nous avons

96 retours favorables au vaccin. Pour le transport, pas de navette car les rendez-vous ne sont pas à la suite. Le transport sera assuré par l'exécutif pour ceux qui n'ont pas de possibilité

Plus de note de synthèse pour l'opposition qui est « punie »

Dès le début du conseil municipal, Jean-Noël Arrigoni, adjoint aux finances, est revenu sur des observations formulées auparavant par Jean Prévost, sur des différences de report de chiffres.

Pour rappel, lors du conseil municipal du 22 juillet, l'opposition avait protesté sur la différence entre le pourcentage des indemnités versées aux élus, voté au précédent conseil, et le pourcentage qui apparaissait sur le procès-verbal de la séance. Jean-Noël Arrigoni avait répondu que ceux du procès-verbal étaient les bons.

Par ailleurs, l'opposition avait envoyé en

août un mail à la secrétaire de mairie pour lui signaler une différence entre les montants des dépenses et recettes présentées dans la note de synthèse et votés lors du conseil municipal avec ceux qui ont été envoyés aux services de l'État.

Jean-Noël Arrigoni : « Sur le plan comptable, une note de synthèse a pour but d'éclairer et pas pour objet de donner les chiffres. La note de synthèse vous ne l'avez pas comprise, vous ne l'aurez plus, donc vous êtes puni ».

Jean Prévost répond : « Une note de synthèse est là pour apporter plus de détails. La feuille envoyée au Trésor public

AU FIL DES DOSSIERS

Sont votées à l'unanimité :

- Une subvention exceptionnelle de 300 €, attribuée à la Jeunesse sportive visanaise (JSV), pour acheter de la peinture et du matériel pour des travaux dans les locaux qu'elle occupe au stade ;

- Une avance sur subvention de 15 000 €, pour le Foyer rural d'éducation populaire, afin de lui permettre d'assurer ses dépenses de fonctionnement au premier trimestre en attendant le vote du budget en mars prochain ;

- Une convention de groupement de commandes pour des travaux de voirie, avec onze communes de la communauté de communes. Elle permettra de faire des économies de 15 à 20 %.

de transport ou de famille sur place », explique la maire.

Laurence DENY



Jean Prévost, conseiller municipal d'opposition, a fait des observations sur des différences de report de chiffres. Photo Le DL/L.D.

avait des montants différents de ceux votés ».

« Punis », les élus de l'opposition ont donc participé au conseil municipal sans aucun document écrit.

L.D.

La création du Pôle médical se précise

Mardi 19 janvier se tenait le conseil municipal de la commune. Un programme chargé attendait les élus. La mise en place d'un pôle médical ayant longuement occupé les esprits. Ainsi, l'opposition a demandé où en était la recherche d'un médecin pour Visan et le devenir du local du crédit agricole. Corinne Testud-Robert, maire, répond être en contact avec 2 médecins, un généraliste et un spécialiste. « *Le local du crédit agricole ne conviendra pas aussi une étude est menée pour aménager un pôle médical sur la place Jean-Moulin en utilisant le foyer du 3e âge. Le président de l'association, François Arnaud, a donné son accord pour déménager dans les anciens locaux de la poste, place de la Coconnière, qui vont être rénovés dans les prochains mois.* »

Le pôle médical qui sera situé derrière la pharmacie pourra ainsi recevoir, outre le kinésithérapeute et les deux infirmières déjà présents, 2 médecins et peut-être aussi une réflexologue qui a fait part de son intérêt. Et Jean Prévost de demander : « *Et le crédit agricole,*



Corinne Testud-Robert, maire et Jean-Noël Arrigoni, 1er adjoint.

vous allez le louer ? » Sans répondre à la question, Jean-Noël Arrigoni, le premier adjoint lui rétorque : « On n'aurait pas dû l'acheter ».

Baux commerciaux

Le conseil décide de renouveler l'exonération de baux commerciaux pour les 2 restaurants, comme il l'avait voté le 2 juillet pour une période de 3 mois. Cette nouvelle exonération de 3 mois à compter du 1er novembre intégrera également l'épicerie du village qui a eu des

difficultés à assurer des horaires d'ouverture normaux au cours des derniers mois. Pour répondre à une question de Jean Prévost, Corinne Testud-Robert informe qu'il n'y aura pas d'augmentation de loyer cette année.

Remplacement du garde

Une autre question de l'opposition concerne le départ de l'agent de surveillance de la voie publique, Laurent Chapus. La maire indique que Laurent Chapus part pour Valréas comme technicien au mois de février. Une

offre d'emploi pour le remplacer déposée depuis un mois et demi vient d'être retirée, beaucoup de candidats s'étant présentés.

Le reste en bref

Un acompte de 15 000 € sera versé au Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREPE) à titre d'avance sur la subvention qui lui sera versée en 2021, comme cela se fait tous les ans, afin de lui permettre de régler les affaires courantes en attendant le vote du budget.

Romain Laget est désigné comme correspondant défense, interlocuteur privilégié en matière de nouvelle réserve citoyenne et de recensement.

Une subvention exceptionnelle de 300 € est accordée à l'association sportive visanaise (JSV) pour des travaux de peinture sur les locaux qu'elle occupe au stade.

Une convention de groupement de commandes avec 11 communes de la communauté de communes est votée qui devrait permettre de faire des économies de l'ordre de 15 à 20 % sur les travaux de voirie.



L'agent de surveillance de la voie publique Laurent Chapus quitte Visan en février.



Romain Laget est nommé correspondant de défense.

Un conseil municipal qui débute par une punition



Jean Prévost, conseiller municipal d'opposition.

Le conseil municipal commence par l'examen d'une décision modificative budgétaire présentée par Jean-Noël Arrigoni, 1er adjoint, qui s'adresse à Jean Prévost (Bernard Racanière est excusé et représenté par Jean Prévost) pour rappeler deux faits récents.

Lors de la séance du conseil municipal du 20 juillet, Bernard Racanière a émis des observations sur le % des indemnités des élus noté dans le rapport (note de synthèse des affaires soumises au conseil municipal qui est remise en début de séance aux conseillers municipaux) différent de celui qui apparaît sur le procès-verbal de la séance du précédent conseil.

Au mois d'août dernier, Jean Prévost a envoyé un mail à la directri-

ce générale de la mairie pour lui signaler une différence entre le montant des recettes et dépenses votées par le conseil municipal, tel qu'il apparaissait sur la note de synthèse, et le montant envoyé à la préfecture.

Ce rappel fait, Jean-Noël Arrigoni poursuit : « *Vous ne savez pas ce que c'est une note de synthèse. Sur le plan comptable une note de synthèse a pour but d'éclairer et pas pour objet de donner les chiffres précis. La note de synthèse vous ne l'avez pas comprise donc vous êtes punis, vous ne l'aurez plus.* »

Et de fait la note de synthèse qui présente les points examinés pendant le conseil n'est pas donnée à l'opposition.

Jean Prévost proteste « *Une note de synthèse est là pour apporter plus de détails. La feuille envoyée au trésor public avait des montants différents. Nous votons une décision et vous notez des chiffres différents. À quoi servent les réunions des conseils municipaux ?* »

Le calme étant demandé par l'assemblée, le conseil s'est poursuivi plus sereinement, tous les points étant votés à l'unanimité exceptée la décision modificative votée avec 2 voix contre.



L'opposition punie n'a plus de note pour suivre les points débattus.



La place Jean Moulin desservira bientôt un pôle médical.

CASÉO MAISON & RENOVATION

12 JOURS pour se faire PLAISIR !

-30% DU 26 JAN AU 6 FEV

- ANCÔNE
- BEAUSEMLANT
- DAVÉZIEUX
- MONTÉLIMAR
- AUBENAS
- CREST
- LORJOL
- VALENCE

VOS EXPERTS EN MICHASERIES & CUISINES EN NEUF OU RENOVATION

www.caseo-maison.com

Un financement supplémentaire pour les projets pédagogiques



La banque verte de l'Enclave participe aux projets pédagogiques par l'intermédiaire des P'tits Visanais. Photo Le DL/Laurence DENY

L'équipe enseignante de l'école Josette-Constant de Visan continue à monter des projets pédagogiques, malgré le contexte sanitaire. Et l'association les P'tits Visanais conserve son objectif et sa mission, qui est de financer ces projets, même si l'organisation et le déroulement de certaines manifestations prévues à cet effet ne sont pas assurés.

Les projets pédagogiques concernent essentiellement, des ateliers en classe

et des spectacles organisés par le centre dramatique des villages du haut Vaucluse, qui auront lieu sur ce premier semestre 2021. Ils concerneront tous les élèves de l'école.

Initiative d'un parent d'élève

Le coût total est d'un peu plus de 2 000 €, en espérant que tout pourra être réalisé.

A l'initiative d'une mère d'élève, les P'tits Visanais se sont rapprochés de la

caisse locale du Crédit agricole de l'enclave de Valréas, pour savoir s'ils souhaitent les aider dans ce financement.

À l'issue d'un conseil d'administration, la banque a décidé de participer à hauteur de 470 €. La remise du chèque a eu lieu le 15 janvier dans les locaux de l'agence, en présence de membres du bureau de l'association des P'tits Visanais et d'administrateurs de la banque.

Laurence DENY

Vaucluse matin du 28 janvier 2021